

AVENIR DES SOINS DE SANTÉ ET SOCIAUX AU KAMOURASKA UN MÉMOIRE POUR DES SOLUTIONS DURABLES

Saint-Pascal, le 15 juin 2017 – Tel qu’annoncé en mars dernier, les membres du conseil de la MRC de Kamouraska ont adopté en séance du conseil le 14 juin dernier, le mémoire sur l’avenir des soins de santé et sociaux au Kamouraska. Quinze recommandations sont ainsi livrées au ministre de la Santé et des Services sociaux et à la présidente-directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Le mémoire, élaboré par un comité principalement formé d’élus, soulève cinq enjeux et propose quinze recommandations. Ces dernières sont le fruit d’une réflexion des élus reflétant les préoccupations de la population et considérant celles des intervenants touchés. Il y est ainsi question de l’adéquation des besoins et de l’offre de soins et de services dispensés au Kamouraska tant en première qu’en deuxième ligne. Aussi, de l’accessibilité aux services qui est de plus en plus souvent en rupture, de la transformation du réseau qui entraîne une diminution de sa contribution à la vitalité des collectivités, de la fragilisation des partenariats entre le réseau et le Cégep de La Pocatière, au rythme des rationalisations et du rétrécissement de la place des citoyennes et des citoyens au sein des conseils d’administration. *« Le mémoire que dépose le conseil de la MRC se veut d’abord et avant tout une contribution positive pour le maintien et le renforcement des services de santé et des services sociaux au Kamouraska »*, de préciser M. Yvon Soucy, préfet élu. *« Toutefois, les dernières restructurations du réseau de la santé ont provoqué un rétrécissement de la représentativité des Kamouraskoises et des Kamouraskois au sein des conseils d’administration et nous nous sentons bien loin des centres de décision. Nous croyons légitime d’être consultés »*, d’ajouter M. Soucy.

Formation d’un comité santé-bien-être

Les recommandations sont abordées en cinq thèmes notamment, l’organisation des services et le maintien d’une gamme complète de programmes et services essentiels pour la santé et le bien-être de la population. Un thème concerne aussi les effectifs médicaux, où selon le conseil de la MRC, la prestation des services doit se faire sur la base des principes de proximité et sans interruption et où la MRC désire être associée aux démarches de recrutement de médecins omnipraticiens et spécialistes. Les partenariats avec le Cégep et l’utilisation des installations de manière optimale sont également considérés. Un thème du mémoire touche l’enracinement local. À ce chapitre, l’idée de la formation d’un comité santé bien-être est mise de l’avant. Ce dernier agirait comme relais entre les communautés et le CISSS, en plus de rapprocher les gens des centres de décision. *« Le mémoire se veut une autre prise de parole et une première étape dans le processus d’amélioration, celle de la sensibilisation formelle des décideurs. Nous voulons être partie prenante et impliqués dans le suivi de nos recommandations »*, de terminer M. Soucy.

Le mémoire est disponible en contactant la MRC de Kamouraska.

-30-

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d’attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660 poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Information :

Maryse Hénault-Tessier
Directrice générale adjointe
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 245
mhenault@mrckamouraska.com